



COMPTE-RENDU du CHS-CT du 29 novembre 2019

Sont présents :

– pour l'administration :

- Madame Françoise GAYTON-SEGRET, Présidente du CHS, Directrice Départementale des Finances Publiques Haute-Vienne, par intérim
- Madame Florence LECHEVALIER, Directrice Pôle Pilotage et Ressources
- Monsieur Olivier CARRIZEY, Directeur Pôle Gestion Publique
- Monsieur Fabien DEVOS, Adjoint à la division PPR
- Monsieur Guillaume CASENAVE, Responsable de Division Budget Immobilier Logistique
- Madame Aurore BLAQUART, Inspectrice Santé et Sécurité au Travail

– pour les représentants du personnel FO DGFIP 87 :

- Madame Patricia VIOLET (titulaire)

– experts nommés par l'intersyndicale :

- Monsieur Jean-François JEANTAUD
- Monsieur Philippe COUSTY

Secrétaire du CHS-CT :

En l'absence de dotation en personnel, la fonction est déléguée à la société UBIQUS, mandatée par le Secrétariat Général.

Compte tenu de la destruction annoncée des CHS-CT (« fusion des budgets » au sein des CTL), le Secrétariat Général ne prévoit pas de nommer un agent au poste de Secrétaire du CHS-CT 87 .

Secrétaire adjoint :

En l'absence de Monsieur BONJEAN Pierrick, la fonction sera assurée par Madame CREPIN Joëlle.

Deux déclarations liminaires sont présentées :CFDT puis CGT.

Réponse de la Direction :

La Présidente acquiesce la dégradation des conditions de travail liée aux décisions nationales.

Elle insiste cependant sur le terme de « projet » inscrit sur les différents débats : orientations stratégiques, retraites..., tout en rappelant que les réunions programmées en septembre 2019 étaient des réunions d'information.

Concernant le débat sur les orientations stratégiques, La Présidente confirme qu'une synthèse des propositions émanant des différents groupes de travail est en cours d'élaboration.

FO rappelle l'importance de la transparence de cette synthèse par la communication du document auprès de l'ensemble des agents du Département.

Le quorum est atteint.
La séance est ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux du 2 avril 2019, du 3 mai 2019 et du 19 juin 2019

Vote :
Pour à l'unanimité.

2. Budget 2019

Utilisation du solde des crédits 2019 : celui-ci sera dédié au remplacement de stores, la Direction s'engageant à compléter le financement si besoin.

Vote utilisation du solde des crédits 2019 :
Pour à l'unanimité.

L'Administration indique connaître des difficultés de gestion du budget CHS-CT, liées au manque d'effectifs:

- non remplacement au poste de Secrétariat CHS-CT 87,
- manque d'effectifs au sein du BIL,
- absence Assistante de Prévention (posant également des problèmes en terme de sécurité).

Rappelons que les difficultés liées au manque d'effectifs touchent l'ensemble des services DGFIP et constituent un problème récurrent cité depuis de nombreuses années par les représentants syndicaux.

Suite au financement d'une contre-expertise par le budget du CHS-CT (à hauteur de 5000€), l'intersyndicale rappelle l'engagement pris par la Direction de rembourser ces frais (PV du 17/09/2015).

L'Administration s'engage à respecter ces termes et procédera au financement d'un projet CHS-CT par le biais du budget de la DDFIP 87 sur l'exercice 2020.

3. Nouveau Réseau de Proximité : transfert de la gestion comptable et financière de l'hôpital de Saint Junien (Trésorerie de Saint Junien) vers la Trésorerie du CHUI

L'Administration rappelle que la spécialisation d'une trésorerie dédiée à l'ensemble des établissements publics de santé a débuté en 2018 par le transfert de la gestion comptable et financière de l'hôpital intercommunal du Haut-Limousin et du Centre hospitalier Monts et Barrages vers la Trésorerie Limoges CHUI.

Celle-ci s'est poursuivie en 2019 par le transfert de la gestion comptable et financière de l'établissement hospitalier Jacques Boutard de Saint Yrieix la Perche vers la Trésorerie Limoges CHUI.

Le projet de transfert du CH Roland Mazoin avait quant à lui été reporté pour des raisons techniques.

Après lecture du dossier par l'Administration, l'intersyndicale présente la motion suivante devant être annexée au PV de la réunion du CHS-CT du 29 novembre 2019.

Motion intersyndicale des représentants des personnels et des experts relative au transfert de la gestion comptable et financière du CH Roland Mazoin de la Trésorerie de Saint-Junien à la trésorerie Limoges CHU Interhospitalier

Les représentants des Organisations Syndicales accompagnés des experts, agents de la trésorerie du CHUI, dénoncent le document de présentation du transfert cité en titre.

La Direction nous présente un projet qui à ce jour n'est pas encore validé par le Comité Technique Local et qui ne représente en rien la réalité du terrain.

Les conditions de dématérialisation des flux non remplies pour un transfert au 01/01/2019 ne le sont pas plus pour le 01/01/2020.

Les effectifs implantés et transférés sont largement en-deçà des effectifs nécessaires à la mission. Le travail à distance n'est pas une solution pour un transfert sans personnel effectif.

Le pilotage du projet annoncé est mensonger : aucune réunion n'a été organisée entre les équipes, aucune information sur la quantité de documents à transférer, la situation des flux et la gestion actuelle, alors que les précédents transferts des gestions hospitalières ne sont pas encore aboutis.

Les rencontres annoncées avec les personnels n'ont jamais abordé le projet mais elles n'ont été que l'occasion de rencontrer les pilotes du pôle gestion publique nouvellement nommés.

Aujourd'hui, la situation des conditions de travail à la trésorerie du CHUI est à la limite de l'acceptable avec des conditions d'installation déplorables qui ne sont, à ce jour, toujours pas résolues.

En conséquence, aucune condition au transfert n'est remplie et ne peut être que le préalable à une dégradation encore plus importante des conditions de vie au travail des agents de la trésorerie du CHUI.

Les experts soulignent que les précédents transferts ont été préparés en amont avec la participation des agents (réunions permettant de développer les échanges au sein des équipes).

À ce jour, aucune association du personnel concerné par le transfert de charges n'a été établie : seules des interrogations ont été menées en interne.

La Direction ne reconnaît pas le manque de communication, reportant cette absence d'information sur les Comptables.

Alors que les précédents transferts ont toujours accompagnés par la Direction (réunion officielles, rencontres entre les services concernés, ordres de missions) la Direction se dédouane de cette organisation en 2019.

La Présidente entend l'attente exprimée par les agents en terme de communication et propose d'organiser rapidement des rencontres.

Concernant la situation immobilière, l'Administration confirme l'existence d'un projet établi par la Direction du CHU.

La Présidente prend conscience de la charge de travail impactant ce service.

Cependant aucune reconnaissance indemnitaire ne doit être attendue par les agents.

La Présidente rappelle que le versement de primes est subordonné à la création de celles-ci.

Par ailleurs, elle rappelle que la notion de charges supplémentaires pèse sur l'ensemble des agents des Finances.

La Présidente demande le vote des représentants syndicaux sur « le transfert de la gestion comptable et financière de l'hôpital de Saint Junien (Trésorerie de Saint Junien) vers la Trésorerie du CHUI ».

Ce vote n'était pas inscrit à l'ordre du jour.

Les représentants syndicaux acceptent cependant de participer au vote.

Vote :

Contre à l'unanimité.

4. Compte-rendu des visites des Trésoreries de Saint Léonard de Noblat et de Bessines sur Gartempe

Trésorerie de Saint Léonard de Noblat :

La Direction reconnaît la situation tendue du poste en terme d'effectifs : la création d'un poste de cadre A est actée, une affectation est prévue au 1^{er} mai 2020.

Concernant la situation immobilière, la Direction partage l'avis concernant la taille inadaptée des locaux et la nécessité de procéder à certaines rénovations.

Des contacts auprès du propriétaire (la Mairie) peuvent être d'ores et déjà établis par le Chef de poste afin de programmer la réparation des stores défectueux.

La Direction s'engage à consulter la Mairie afin d'évoquer la rénovation des sols et renouveler la discussion concernant l'extension ou le relogement de la Trésorerie (réflexion sur l'avenir du poste et le passage en Service de Gestion Comptable).

Trésorerie de Bessines sur Gartempe :

Malgré le rapport établi par les représentants syndicaux, signalant les difficultés rencontrées par les agents (travail à flux tendu, sous effectifs...), la Direction reconnaît une seule vacance d'emploi et entend réexaminer le sujet lorsque le poste sera doté de cet emploi vacant.

Concernant la situation immobilière, la Direction en relation avec le Comptable, prendra attache auprès de la Communauté de Commune propriétaire des lieux afin d'étudier les propositions faites dans le rapport :

- luminosité (éclaircissement peinture plafond),
- installation auvent de protection au niveau de la porte d'entrée des agents,
- installation VMC dans le local « ménage ».

L'installation électrique sera quant à elle étudiée par le service BIL (dotation en rallonges adaptées...).

Le réseau téléphonique devra faire l'objet d'une réflexion globale afin de définir les améliorations à apporter (création de lignes...) et nécessitera peut-être le changement de l'autocom.

Éléments concernant le ménage :

La personne effectuant la prestation étant un emploi Berkani, aucune augmentation de son temps de travail ne peut être proposée.

Le nettoyage des baies vitrées sera confié à une entreprise extérieure une à deux fois par an (gestion de la prestation par le service BIL).

Les représentants syndicaux rappellent les difficultés exprimées par les agents en insistant à nouveau sur la prise en compte du besoin réel en termes d'effectifs et sur l'inquiétude portée par tous sur l'avenir des postes et des emplois.

5. Examen des consignations portées sur les registres Santé et Sécurité et compte rendu de l'exercice d'évacuation (si nécessaire)

Chaque point a reçu une réponse.

Pour information, le registre est actuellement indisponible en raison d'une absence de maintenance.

Si le problème perdure, l'Administration mettra à disposition un autre système d'échanges.

6. Examen des déclarations d'accidents et fiches de signalement d'agression

-3 accidents de service déclarés.

-3 fiches de signalement présentées

Deux d'entre elles sont restées sans suite : auteur des faits non identifié.

Concernant les fiches de signalement internes, les représentants syndicaux alertent sur les risques psychosociaux réels au sein d'un certain nombre de postes et de services, et sur l'attention particulière que la Direction doit porter à ses agents.

La Direction reconnaît son devoir et ses obligations en matière de protection des agents de la DGFIP.

7. Questions diverses

-Formations 2020 :

L'action de prévention 2019 de la MGEFI avait pour thème « Le bon usage des écrans... Tous concernés ».

L'action étant limitée aux addictions (thème national), le bilan a permis de constater une réelle attente des agents concernant l'information et les conseils en matière de travail sur écran au quotidien.

Compte tenu de la dématérialisation, l'ensemble des agents DGFIP effectue un travail quotidien sur écran.

Ce thème concerne donc bien évidemment le CHS-CT.

De ce fait, FO demande la possibilité d'étudier les offres de formations adaptées à ce sujet (travail sur écran : posture, attitude au quotidien, impact santé...).

L'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail prend note de la demande et effectuera toutes les démarches utiles concernant la recherche des offres de formations à proposer.

En attendant, elle rappelle la possibilité de consulter les guides et fiches traitant le sujet des postures écrans, lumières bleues, mis en ligne sur Alizée.

Chemin d'accès :

[Alizée](#) > [Ressources](#) > [ressources santé et sécurité au travail](#) > [Guides/fiches/notes/kit](#)

-La lettre de mission de l'Assistante de Prévention est en cours d'écriture et sera présentée au prochain CHS CT.

Parkings Limoges :

Trois parkings existent dans le centre de Limoges : rue d'Alger, rue Leroux et rue Cruveilhier.

Vous pouvez effectuer votre demande de badge auprès du service BIL : contactez Monsieur CASENAVE.

Parking vélos rue Pierre Leroux

Les travaux d'installation programmés pour octobre 2019 ont été reportés en raison des intempéries rendant le terrassement impossible.

Ils seront réalisés par les Agents Techniques dès que possible.

L'intersyndicale reconnaît la forte implication des Agents Techniques sur l'ensemble du Département et la surcharge des tâches qui leurs sont confiées.

Site Cruveilhier

En raison de la détérioration des filtres solaires, la Direction envisage de procéder à l'enlèvement de ceux-ci (location nacelle...).

Par ailleurs, une réflexion est menée en amont par les services de l'Administration afin de procéder au remplacement de cette « protection » par l'installation de stores.

Travaux cour intérieure site Montmailler :

La Direction rappelle les règles de sécurité transmises à l'ensemble des agents travaillant sur le site et la nécessité de les respecter à savoir : transfert de l'espace fumeurs.

Vos représentants au CHS CT sont à votre écoute et sont disponibles pour répondre à vos demandes d'informations supplémentaires.

BULLETIN D'ADHESION 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu	